

Règlement de fonctionnement et d'utilisation des locaux - Utilisation ponctuelle

- [1. Présentation de la structure](#)
- [2. Objet du règlement](#)
- [3. Désignation des lieux](#)
- [4. Définition des locaux mis à disposition](#)
- [5. Fonctionnement](#)
 - [5.1 Dispositions générales](#)
 - [5.2 Procédure de réservation](#)
 - [5.3 Procédure d'accès](#)
 - [5.4 Conditions de mise à disposition](#)
 - [5.5 Règles de responsabilité](#)
 - [5.6 Sécurité incendie](#)
 - [5.7 Obligations générales de l'utilisateur.trice](#)
- [6. Conditions tarifaires de mise à disposition \(le cas échéant\)](#)
- [7 En conclusion](#)

Préambule :

Ce Règlement Intérieur est proposé en téléchargement gratuit dans le cadre du projet Altitudes Coopérantes. Il est rappelé que la mission principale d'**Altitudes Coopérantes** est de construire et expérimenter des outils et des actions de mutualisation en réponse aux besoins des structures de l'Economie Sociale et Solidaire, sur le territoire des Hautes-Alpes et de l'Ubaye.

C'est au titre des expérimentations et des outils de travail concernant la mutualisation qu'est réalisée cette convention.

Ces contenus sont protégés comme des communs grâce à la licence Creative Commons CC BY SA, ce qui vous donne l'autorisation de les réutiliser, y compris à des fins commerciales selon les modalités suivantes : **Obligation de citer le ou les auteur.e.s et de repartager sous la même licence.**



Cette trame de règlement intérieur est un outil mis à disposition gratuitement dans le cadre du PTCE Altitudes Coopérantes, pour les structures de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes et de l'Ubaye.

Elle est personnalisable selon les spécificités de chacun.e.

Elle est téléchargeable sur www.altitudescooperantes.fr



1. Présentation de la structure

- Objet de la structure
- Brève description de ses activités
- Intention de la structure dans la mise à disposition.
- Type de locaux mis à disposition
- La mise à disposition est soumise au respect des dispositions générales énoncées ci-après.

2. Objet du règlement

- Mention des destinataires du présent règlement intérieur
- Enumération des objectifs du règlement. *Par exemple :*

Il a pour objet de :

- ✓ définir les espaces dont se composent les lieux et particulièrement les espaces mis à disposition des utilisateur.trices ;
- ✓ de fixer les règles de bon fonctionnement ;
- ✓ d'énoncer les services proposés ;

Les organisateur.trices, après en avoir pris connaissance, devront respecter et exécuter ledit règlement pour l'exercice de leurs droits et obligations.

3. Désignation des lieux

- Adresse des locaux

4. Définition des locaux mis à disposition

Espace mis à disposition	Nombre de places (assises/debout)	Equipements

Cette trame de règlement intérieur est un outil mis à disposition gratuitement dans le cadre du PTCE Altitudes Coopérantes, pour les structures de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes et de l'Ubaye.

Elle est personnalisable selon les spécificités de chacun.e.

Elle est téléchargeable sur www.altitudescooperantes.fr



5. Fonctionnement

5.1 Dispositions générales

- Responsabilité et assurance de la structure
- Possibilité de vente de produits et/ou services dans les locaux ?
- Coordonnées du coordinateur.trice/responsable conventionnel

5.2 Procédure de réservation

- **Adresse à laquelle adresser la demande**
- **Informations à transmettre lors de la demande.** *Par exemple :*
 - *Type de manifestation organisée et sa thématique*
 - *Date et heure d'entrée et de sortie des lieux*
 - *Nombre de participant.es attendu.es*
 - *Matériel requis*
 - *Nom de la personne responsable présente sur la manifestation*
- **Traitement des demandes / Conditions d'attribution des locaux.** *Par exemple :*
 - *Structure mettant à disposition prioritaire dans l'accès aux locaux ?*
 - *Traitement des demandes par ordre chronologique ?*
 - *Droit de refus ?*
 - *Possibilité de changer la salle attribuée en cas de besoin ?*
- **Formalités à effectuer par l'organisateur.trice.** *Par exemple :*
 - *Obligation de fournir une attestation de responsabilité civile*
 - *Obligation d'accepter le règlement intérieur, ...*

5.3 Procédure d'accès

- Horaires d'ouverture
- Procédure à suivre lors de l'arrivée dans les locaux pour les organisateur.trices. *Par exemple :*
Signaler son arrivée et son départ à l'accueil.

5.4 Conditions de mise à disposition

- Conditions spécifiques de mise à disposition si les horaires ne correspondent pas aux horaires d'ouverture/fermeture.
- Conditions de suspension de la mise à disposition. *Par exemple :*
 - le local n'est pas utilisé durant les créneaux horaires réservés,
 - les utilisateur.trices ne sont pas respectueux.ses des temps d'utilisation, de la propreté, etc. ...
 - l'utilisation du local ne correspond pas aux usages énoncés,
 - la structure ne respecte pas les règles et consignes de sécurité soit par la capacité des salles de réunions et par la non obstruction des issues de secours,
 - l'utilisation apparaît non conforme au droit, aux bonnes mœurs, au respect de la personne et de la dignité humaine.

5.5 Règles de responsabilité

- Dégagement de la responsabilité de la structure mettant à disposition en cas de :
 - Oubli / perte de matériel
 - Vol / dégradation de matériel
 - Dommages, incendies, dégâts des eaux, d'humidité et toute autre circonstance
- Obligation pour la structure utilisatrice de fournir une attestation d'assurance (matériel, marchandises) et de responsabilité civile couvrant l'événement.

5.6 Sécurité incendie

- Dispositions en cas d'incendie. *Par exemple : extincteurs, cahier d'appel,...*
- Lieu d'affichage du plan d'évacuation et des consignes à suivre en cas d'incendie

5.7 Obligations générales de l'utilisateur.trice

Chaque structure est tenue, dès la réservation de la salle, de faire les déclarations réglementaires, auxquelles elle peut être soumise dans le cadre des activités menées dans le local. Les responsables d'organisations d'auditions musicales doivent se mettre en règle avec la SACEM.

- Par ailleurs il est strictement interdit de : *Par exemple :*
 - Fumer dans les locaux
 - Introduire des animaux dans l'enceinte de l'établissement
 - Déposer du matériel devant les issues de secours
 - ...

Cette trame de règlement intérieur est un outil mis à disposition gratuitement dans le cadre du PTCE Altitudes Coopérantes, pour les structures de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes et de l'Ubaye.

Elle est personnalisable selon les spécificités de chacun.e.

Elle est téléchargeable sur www.altitudescooperantes.fr



- L'organisateur.trice s'engage à respecter : *Par exemple :*
 - La capacité d'accueil de la salle à louer
 - Les consignes de sécurité
 - Les prescriptions légales en matière d'alcool
 - ...
- L'organisateur.trice devra : *Par exemple*
 - Ranger le matériel et nettoyer la salle mise à disposition
 - Veiller à rendre la salle dans la configuration initiale
 - Enlever à l'issue de la réunion l'affichage qui aura été mis en place pour informer les participant.es

6. Conditions tarifaires de mise à disposition (le cas échéant)

En fonction du type de mise à disposition :

- Prix à la journée
- Prix adhérent.e / Prix non adhérent.e
- Caution le cas échéant (frais de ménage ou de réparation ou remplacement de matériel)
- Conditions de paiement. *Par exemple : "Les règlements devront être versés avant utilisation des locaux", par chèque ou virement*

7. En conclusion

- Validation du règlement intérieur par l'organe décisionnaire de la structure
- Lieu d'affichage du règlement intérieur dans les locaux
- Possibilité d'amendement du règlement intérieur par l'organe compétent
- Signature et engagement au respect du règlement intérieur par les utilisateur.trices
- Organe responsable de l'application du règlement

Tout.e utilisateur.trice qui ne se conformera pas au présent règlement intérieur, se verra retirer le droit d'utilisation ultérieure des locaux.

Date :

Signature de l'utilisateur.trice :

Cette trame de règlement intérieur est un outil mis à disposition gratuitement dans le cadre du PTCE Altitudes Coopérantes, pour les structures de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes et de l'Ubaye.

Elle est personnalisable selon les spécificités de chacun.e.

Elle est téléchargeable sur www.altitudescooperantes.fr

